



**Fédération régionale des Associations de  
Protection de la Nature et de l'Environnement  
dans les Hauts de France**  
5 rue Jules de Vicq 59000 LILLE  
Tél. 03 20 88 49 33  
Site Internet : [www.nord-nature.org](http://www.nord-nature.org)  
e-mail : [secretariat@nord-nature.org](mailto:secretariat@nord-nature.org)

Alain Vaillant, président

Lille le 24/11/20

à

Monsieur le président du Débat Public sur le projet de Parc Eolien au large de Dunkerque

Monsieur,  
Veuillez trouver ci-dessous notre contribution à ce débat :

« Nord Nature Environnement fait sienne le contenu du cahier d'acteur du Groupe Ornithologique et Naturaliste en affirmant «**Nord Nature Environnement est défavorable à ce projet au large du Dunkerquois et à toutes implantations d'éoliennes en mer entre Boulogne-sur-Mer et la Belgique** »

**Il est important, pour nous, de faire une contre-proposition :**

Les promoteurs du projet estiment que celui-ci produira chaque année **2,3 TWh d'électricité** (lire Tera Watt heure, c'est à dire milliards de kWh)).

Pour se faire une idée, regardons ce que produiraient annuellement des panneaux photovoltaïque posés au sol, mis à la place de tous les bâtiments dans le Nord Pas de Calais :

- Superficie des surfaces bâties en 59/62 : 60160 ha<sup>i</sup>
- Energie solaire reçue en 1 an par m<sup>2</sup> au sol dans le nord de la France : 1131 kWh<sup>ii</sup>
- Production électrique annuelle de cet « ensemble de panneaux photovoltaïques virtuels » posés au sol à la place des bâtiments en 59/62 et de rendement 10% : **68 TWh d'électricité**

Il n'est pas nécessaire de faire une photographie. Entre 2,3 TWh du parc éolien et les 68 TWh potentiels sur les bâtiments, le choix est clair.

En plus, ces panneaux photovoltaïques sur des toitures :

- N'affectent pas du tout la biodiversité
- En été, ils diminuent la chaleur entrant par le toit (à cause des 10% d'énergie solaire transformée en électricité).
- En tant que production décentralisée, cela augmenterait notre résilience énergétique.
- C'est une manière d'utiliser l'énergie solaire qui arrive, gratuitement, sur nos bâtiments
- Financièrement, « l'énergie » serait un peu moins aux mains des géants financiers (EDF, RTE, ...) et plus proche des habitants de la région.

**Conclusion : il est possible, en Nord Pas-de-Calais, de produire autant d'électricité que ce parc éolien en projet sans toucher à la biodiversité. »**

Je vous prie d'accepter, Monsieur le président, l'expression de ma considération.  
Alain Vaillant, le 24/12/2020



---

<sup>i</sup> Documentation du Ministère de l'Agriculture. Source AGRESTE : [L'utilisation du territoire en 2014](#)

<sup>ii</sup> Source : la [carte Tecsol](#) et la [carte ADEME](#)